

Monsieur le D<sup>r</sup> Coubal, professeur de  
Thérapeutique - 1 rue St-Mathieu

Montpellier

A

---

M. ÉDOUARD FILHOL (PÈRE)

---

LETTRE

DU

DOCTEUR F. GARRIGOU

DE TARASCON (ARIÈGE)

---

PARIS

IMPRIMERIE DE E. MARTINET

RUE MIGNON, 2

1868



A

**M. ED. FILHOL (PÈRE)**

MONSIEUR,

Après HUIT MOIS de réflexion, vous avez jugé convenable, « *pour ne pas compromettre votre dignité* », de faire rédiger par l'un de vos subordonnés, M. Melliès, une réponse à la brochure que votre conduite à mon égard m'avait obligé de publier. Les nombreux et intimes détails contenus dans la lettre de  *votre préparateur de chimie*  prouvent suffisamment qu'il a pu signer cette lettre, mais qu'il ne l'a pas combinée. Lorsque M. Melliès a eu assez peu de dignité devant le Tribunal de Toulouse, dans une expertise qu'il faisait récemment avec vous, pour s'intituler votre « *marmiton* (1) », ce même M. Melliès peut bien avoir accepté de votre part une mission dont le refus lui aurait peut-être coûté cher. Son œuvre est donc la vôtre. Aussi, bien que vous n'ayez pas voulu signer un écrit dans lequel abondent les insinuations malveillantes

(1) Déposition de M. Melliès, dix-septième témoin de l'enquête de MM. Cibiel et C<sup>e</sup>, retenue par M. Bère, juge-commissaire, le 6 août 1867, dans le procès relatif à l'incendie des magasins de Sainte-Germaine.



et les erreurs, c'est à vous, monsieur Filhol (père), que je dois m'adresser.

Pour éclairer le débat, je ne craindrai pas de mettre en avant les savants que j'ai déjà nommés dans ma première brochure. Taire leurs noms, comme vous l'avez fait, porterait à penser que je crains de compromettre leur probité.

Un verbiage intarissable vous a détourné de L'UNIQUE OBJET de nos démêlés à l'Exposition universelle. Je n'avais pas raconté votre vie ; pourquoi avez-vous fait parodier la mienne ? Il s'agissait de débattre une question de *droits*, il s'agissait surtout de vider une question d'*honorabilité*. J'en rétablis les données :

J'avais déclaré *poliment et doucement* à M. de Mortillet, à l'Exposition universelle, dans l'une des salles de l'histoire du travail (celle de la partie antéhistorique), que j'étais *étonné* de ne pas voir figurer mon nom à côté de celui de Filhol, sur des objets fossiles *trouvés par moi et que j'avais laissé choisir dans ma collection*. Ces objets étaient les originaux des planches de l'ouvrage intitulé : « AGE DE LA PIERRE POLIE, ETC., par F. Garrigou et H. Filhol fils. » Je demandai qu'on voulût bien rectifier l'étiquette. Vous avez alors, ainsi que M. E. Trutat, déclaré à M. Lartet, qui le répéta à MM. Collomb et de Mortillet, puis à moi-même : *que ces objets, moins un ou deux, vous avaient été donnés par M. Thiriat, inspecteur des forêts à Foix.*

J'affirmai de nouveau à ces messieurs : *que ces objets provenaient de mes fouilles et de ma collection.*

Il faut donc arriver à connaître : *si c'est par M. Thiriat ou par moi que les objets en litige ont été découverts et cédés.* — Nous aurons ainsi la solution du problème, à savoir :

*Lequel de M. Filhol (père) ou du docteur F. Garrigou a commis une erreur préjudiciable à l'autre.*

Après avoir réfuté les assertions *les plus regrettables* contenues

dans le premier chapitre de la brochure signée « Melliès », j'aborderai la question de l'Exposition telle que je l'avais déjà posée au mois de juin, telle que je la pose encore aujourd'hui.

I

L'une des graves erreurs que vous avez dictées à M. Melliès (brochure, page 7) a pour résultat d'insinuer au lecteur que je « *conserve encore aujourd'hui des livres et des instruments d'un valeur assez considérable que vous m'avez prêtés* ».

J'affirme de la manière la plus formelle que je n'avais, au moment où la brochure Melliès a paru, pas plus qu'aujourd'hui, ni livres, ni instruments venant de vous. En 1861, vous m'avez donné l'autorisation d'emporter à Ax, pour les analyses que j'y faisais *sans votre concours*, deux appareils *appartenant à la Faculté des sciences de Toulouse*. Je les y ai rapportés, et j'ai vu M. Melliès s'en servir il y a dix mois environ.

En 1866, M. Melliès m'a procuré un instrument de *physique*. Ce n'est ni vous, monsieur Filhol, ni M. Melliès qui en êtes les propriétaires ; *il appartenait encore à la même Faculté des sciences*. Je l'ai gardé jusqu'à ces derniers temps et je l'aurais même conservé jusqu'à la fin des expériences pour lesquelles il m'a été utile, puisque M. Melliès m'y avait autorisé, si celui qui se dit mon « ancien ami » ne m'eût abandonné pour vous servir.

Lorsqu'il s'est agi de me nommer inspecteur aux eaux d'Ax, vous m'avez recommandé à deux membres du Comité consultatif d'hygiène, MM. Mélier et Bussy dont je n'ai pas oublié l'accueil sympathique. Ces savants étaient à peu près les seuls que vous connaissiez, et auprès desquels vous pouviez m'appuyer ; vous me l'avez écrit vous-même. Cependant vous faites dire que vous avez

insisté en ma faveur auprès de « presque tous les membres du Conseil d'hygiène de Paris ». — « Vous ne fûtes pas nommé » ajoutez-vous (br., p. 5), « mais vous savez quelles circonstances ont rendu inutile le dévouement de votre maître ». Oui, monsieur, je le sais, et vous aussi le savez comme moi. Pour ne pas laisser soupçonner quelque chose de blâmable dans ma vie, consacrée tout entière à la science, vous auriez dû dire la vérité. Deux fois j'ai été rejeté par le Ministre, malgré deux présentations en première ligne faites par le Comité d'hygiène en 1863 et 1864. Si pour détruire votre insinuation, je publiais une lettre dans laquelle vous tonnez contre l'injustice dont j'ai été victime dans cette circonstance, vous ne seriez peut-être pas satisfait, monsieur Filhol ! Mais pour pouvoir me nuire dans le public, vous ne craignez pas de vous contredire vous-même.

Je serais assez ingrat paraît-il encore (br., p. 5), pour avoir perdu de vue, parmi *tant d'autres bienfaits de tout genre*, celui d'avoir largement usé de votre laboratoire pendant huit années consécutives, de 1860, époque de ma réception au doctorat, jusqu'au mois de mai 1867. S'il en était ainsi, comment aurais-je pu dans ces mêmes années explorer et fouiller deux cent trente-huit cavernes, faire plus de trois cents courses géologiques dans les Pyrénées (mes cahiers et mes publications l'attestent), passer deux hivers à Paris, tous les ans quatre mois à Ax avec mes malades, plusieurs mois dans l'Ariège avec ma famille, rédiger vingt-neuf mémoires scientifiques tous imprimés ! J'ai reçu de vous, j'en conviens, mais principalement dans vos cours publics, de doctes et de gratuites leçons de chimie. C'étaient là des bienfaits, je l'avoue ; mais fallait-il, pour vous en témoigner ma reconnaissance, que j'acceptasse à l'Exposition le rôle que vous vouliez me faire jouer devant nos confrères ! Vous m'accusez d'oubli ! Mais c'est vous, monsieur, qui, me « chérissant comme votre fils », ou-

bliez justice et amitié pour vous approprier mes droits scientifiques, et n'hésitez pas, pour arriver à vos fins, à m'accuser devant les savants les plus respectables de ne pas leur avoir dit la vérité!

Si je n'ai pas publié en entier votre fameuse lettre du 1<sup>er</sup> mai, monsieur Filhol, c'est qu'il était inutile de compliquer notre grave question de l'Exposition d'une misérable affaire d'imprimerie. Nos factures ont prouvé que vous aviez soldé une partie des frais des gravures de l'*Age de la pierre polie* par F. Garrigou et Henri Filhol (fils), et que j'avais soldé l'autre, ainsi que l'impression du livre. Sur 3000 francs de dépenses, il existait une légère différence avancée par vous; je vous l'ai fait rembourser. Pourquoi donc avez-vous amené notre discussion sur des faits qui lui sont si étrangers et au sujet desquels je regrette d'avoir à vous suivre!

A vous entendre, monsieur Filhol, non-seulement je serais un ingrat, mais je méconnaîtrais que seul vous avez fait les fouilles les plus considérables dans les cavernes des Pyrénées, que seul vous m'avez appris la géologie et la paléontologie, que seul vous avez fait les observations par moi publiées dans ces sciences (br., p. 7). — Assez de gens m'ont vu seul à l'œuvre, et seul j'ai assez longtemps partagé les peines et les périls de mes nombreux ouvriers pour laisser à d'autres qu'à moi le soin de détruire votre première assertion. Nos grands maîtres de Paris et mon ami Rames, avec lequel j'ai toujours les meilleurs rapports, malgré votre insinuation (br., p. 16), ont été mes professeurs de géologie. Vous n'avez pas besoin de leur témoignage pour vous trouver contredit, car vous vous êtes déclaré à peu près incompetent en géologie et en paléontologie le 9 janvier 1868, à l'Académie des sciences de Toulouse. Et, si les livres classiques, ainsi que de savants et honnêtes professeurs n'étaient là pour rendre justice aux modestes recherches dont vous essayez de m'enlever le fruit, ne pourrais-je

pas invoquer une de vos lettres dans laquelle vous m'accordez le premier rang parmi mes collaborateurs « comme cela devait être du reste », ajoutez-vous.

M. Melliès a dit encore, d'après vous (br., p. 7, 14, 17, 30, 31, etc.), que j'avais pillé vos travaux ainsi que ceux de mes collaborateurs. Pour ce qui vous regarde, toute discussion serait ici déplacée. Je l'accepterai de grand cœur dans un débat purement scientifique, à moins cependant, *comme vous l'avez écrit vous-même*, « que le sentiment de votre dignité personnelle ne vous empêche de vous abaisser jusqu'à moi » !!!

Je comprends qu'il vous soit difficile d'oublier, à ce sujet, l'opinion de l'Académie de médecine de Paris, et une lettre d'un certain M. Pierre, dernier mais terrible aveu d'un journal défunt, la *Gazette médico-chirurgicale de Toulouse*.

Quant à mes collaborateurs, pas un ne s'est plaint de moi ; les liens de l'amitié nous unissent toujours. Je n'en excepte qu'un seul dont j'ai parlé dans ma première brochure, M. E. Trutat. Un autre que j'aimais comme un frère, Louis Martin, est mort. Mais les Bulletins de la Société géologique de France, et le nombreux public de Bayonne qui assistait à nos réunions géologiques du mois d'octobre 1866, peuvent dire de quelle façon je me suis comporté à son égard. J'ai ardemment défendu ses découvertes inédites, et son nom est à côté du mien dans les publications que nous avons projeté de faire ensemble et que j'ai rédigées depuis qu'il n'est plus.

Avec des titres scientifiques aussi sérieux que les vôtres, monsieur Filhol, pourquoi chercher à dépouiller un ancien élève que vous saviez déjà victime de nombreuses injustices au sujet desquelles vous lui avez souvent écrit des semblants de consolation ! Je n'ai pas fait moi-même mes travaux sur les eaux minérales, avez-vous dit à M. Melliès (broch., p. 6). En 1862, c'est vrai, j'ai

terminé quelques analyses d'Ax dans votre laboratoire ; mais depuis, tout est refait, publié (*Bulletins de la Société géologique de France ; Académie de médecine de Paris ; Bulletins de la Société d'histoire naturelle de Toulouse*), ou en voie de publication. Les habitants d'Ax qui me voient à l'œuvre, soit l'été, soit l'hiver, les étrangers qui fréquentent la station, de nombreux confrères et des savants qui me font l'honneur de suivre mes travaux dans mon laboratoire, pourraient, aussi bien que mes publications et mes cahiers de notes, donner la preuve que je fais mes analyses sans votre secours.

Du reste, si c'était vous qui eussiez fait toutes les analyses que j'ai publiées sur Ax, comment auriez-vous pu accepter la dédicace de mon livre sur cette station thermale ? Pourquoi auriez-vous attendu six ans avant de revendiquer vos droits ? Pourquoi enfin, dans maintes lettres, m'auriez-vous remercié pour mes « bonnes citations » ? Si vous prétendiez encore à la paternité de mon travail sur Ax, ce serait une de vos propres erreurs et non des miennes que M. Melliès aurait critiquée à la page 35 de la brochure qu'il a signée. Vous avez charitablement publié (br. p. 35) que je voulais asphyxier mes malades, et cela dans le but d'éloigner les clients de mon cabinet. Heureusement pour tous deux, il n'y a dans ceci que deux erreurs typographiques dont l'un des manuscrits, envoyé à l'Académie de médecine et déposé dans ses archives, fait justice (1). Vous pouvez le vérifier (2). S'il en était autrement, moi, votre « disciple de prédilection » (br. p. 5), je donnerais une triste idée de la manière dont vous faites votre enseignement, même le plus élémentaire.

Ce hors-d'œuvre bien éloigné de la question et qui montre le

(1) Il porte, en effet, 20<sup>cc</sup>., 400 d'oxygène au lieu de 44, et 78<sup>c</sup>. c., 900 d'azote au lieu de 88, pour la composition de l'air de l'étuve du Teich.

(2) J'ai trois autres manuscrits à votre disposition.

*but unique* de la brochure que vous avez dictée à votre préparateur, but unique de vengeance, et non de justification, désir de me nuire dans ma clientèle, vous a fait juger par vos lecteurs. Ce n'est pas ainsi qu'on discute une question d'honorabilité, monsieur Filhol. Plus on s'écarte du sujet, plus on donne la preuve de sa faiblesse; et M. Melliès peut être persuadé que personne ne se sera trompé sur sa conduite dans nos débats. Ici, comme ailleurs, il n'a été que votre « marmiton », mais non pas un loyal contradicteur.

Malgré le dire de votre complaisant subordonné (br., p. 16), mes collaborateurs ne redoutent ni mes idées, ni mes théories. Leurs lettres en font foi, et je puis vous en montrer signées d'un nom qui vous est bien connu. Mais puisqu'il peut y avoir des inconvénients à mettre dans une œuvre scientifique son nom à côté du mien, pourquoi vouliez-vous, il y a un an, publier avec moi un travail géologique et chimique sur les ophites des Pyrénées? Nous en avons commencé les analyses, et M. Melliès qui dénature aujourd'hui le but de ce travail, en le traitant de « ridicule » (br., p. 7), ne voit pas qu'il se ridiculise lui-même en blâmant une conception du maître qu'il veut exalter.

Vous n'avez pas craint de lui faire écrire que vous donnez au Musée de Toulouse toute votre collection, n'en conservant qu'une « petite » (br., p. 13), tandis que je veux vendre la mienne! (br., p. 16).

En cela, monsieur, je n'aurais fait que suivre l'exemple de trois de nos plus grands paléontologistes français et le vôtre. Ne vous rappelez-vous pas, monsieur Filhol, vous que le Ministre a aidé de ses fonds, certaine lettre que vous m'écriviez il y a deux ans et demi, pendant vos fouilles dans la grotte de Lherm, *propriété de M. de Bertrand d'Artiguières*? Vous m'y disiez: « J'ai pris le parti de faire une belle collection et de ne plus donner que les

doubles. Je vous montrerai ce que j'ai gardé. Ce ne sont pas des objets nombreux, mais des objets de choix, qui pourraient me permettre, en cas de nécessité absolue, *de retrouver une partie de l'argent que j'ai dépensé.* »

Vous le voyez, monsieur Melliès, moi je n'invente rien.

Pour autoriser sa raillerie au sujet de ma demande à M. de Mortillet, le 27 avril 1867, votre malin subordonné appelle en les méprisant « fragments d'os et morceaux de pierre » (br., p. 22), les objets que vous avez cependant préféré voir exposés sous votre nom, que sous ce titre plus juste : « Musée de Toulouse », objets décrits dans « L'Age de la pierre, etc..., par F. Garrigou et H. Filhol (fils) ». Dictier à M. Melliès une méchante plaisanterie au sujet d'une de mes œuvres, c'est votre droit, c'est votre rôle. Mais, dans celle-ci, j'ai eu un collaborateur. Auriez-vous oublié que c'est votre propre fils, monsieur Filhol ? Que diront aussi les géologues lorsqu'ils sauront, par M. Melliès, que c'est avec de tels « rogatons » que Henri Filhol et moi avons acquis la priorité de cette découverte en France (d'Archiac, *Paléontologie stratigraphique*, t. II, p. 445) !

On n'a pas mis, dites-vous, sur l'étiquette des objets précités, le titre : « Musée de Toulouse », parce que « cette étiquette était trop petite... » (br., p. 29) !! C'est pour cela que dans les mêmes vitrines, vingt-cinq étiquettes semblables à celle dont vous parlez portaient les noms de « Musée de Vannes », de « Poitiers », de « Tours », de « Narbonne », etc. (voyez le catalogue). « M. Filhol », dit encore votre subordonné, « a mis *son nom* sur les objets *en litige* uniquement pour faire connaître le Musée de Toulouse !!! »

Vraiment, monsieur Melliès, je ne l'aurais jamais cru. Excusez donc ma simplicité.

Pourtant j'ai hâte d'arriver.

Vos insinuations, monsieur Filhol, c'est l'opinion des hommes

de sens qui connaissent la brochure de votre préparateur (et ils sont nombreux), n'ont pas même vécu dans leur esprit le temps qu'ils ont employé à la lire.

Quittons donc de chapitre. Je pourrais cependant vous battre moi-même avec les armes que vous maniez si bien par la main d'un autre. Si je ne me sentais plein de force et de droit, d'accusé je deviendrais accusateur. Mais une accusation de ma part serait peut-être, d'après vous, un trait fourni à vos « ennemis municipaux » à la tête desquels vous m'avez fait placer (br., p. 8 et 29). Pourtant, je n'ai jamais manifesté mes sentiments sur votre position municipale que pour vous défendre chaudement, alors que j'étais votre ami ; je puis vous le faire attester par de nombreux témoins, par M. E. Lartet lui-même. Aujourd'hui que tout est fini entre nous, je me contente de laisser dire. Seule la science m'occupe.

En n'acceptant ici que le rôle de défenseur de ma propre cause, d'autres sentiments que les vôtres me guident, ceux de la reconnaissance pour le bien que vous m'avez fait autrefois, ceux de ma profonde estime pour ce fils dont vous avez eu l'imprudence de laisser prononcer le nom dans la lettre que je discute, pour ce fils qui, dans cette grave affaire, est demeuré dans la bonne voie, sachant concilier ses devoirs de fils respectueux et d'homme de cœur.

## II

Je suivrai maintenant pas à pas les erreurs que vous m'avez attribuées dans notre affaire de l'Exposition, et par lesquelles vous avez cherché à justifier votre conduite à mon égard.

Avant tout, monsieur, je reconnais que c'est le 27 avril, et non le 28, que j'ai fait ma réclamation à M. de Mortillet. J'ai commis cette inadvertance le jour même où je vous ai écrit, au sortir de

l'Exposition. La copie de ma lettre porte la date du 28 avril. Il n'y a rien de calculé dans cette erreur, vous en conviendrez bientôt.

Je fus *étonné*, je le répète encore, ce 27 avril, de voir votre nom seul sur les huit objets qui donnent lieu à notre litige. Cependant je savais que votre intention était d'agir comme vous l'avez fait. Vous avez un entourage si bavard ! J'avais même averti M. Lartet de vos dispositions dans une lettre que je lui écrivais de Toulouse le 9 février 1867. Hélas ! j'étais depuis trop longtemps incrédule à votre sujet, malgré les sages avis qui m'étaient prodigués de toute part. Pour croire, il me fallait la réalité. Elle seule a fait cesser mon aveuglement.

Ne voulant pas perdre cependant mes droits scientifiques sur les objets exposés, je demandai *discrètement et à voix voix basse* à M. de Mortillet, qu'on voulût bien mettre mon nom à côté de celui de Filhol sur ces objets.

A ce propos, vous faites grand bruit d'une prétendue *scène violente* de ma part. Il paraît, monsieur, que depuis quelque temps (tout le monde ici me le dit), vous avez l'habitude d'invoquer une *scène violente* lorsque vous voulez faire cesser un état de choses qui vous gêne. Cette fois encore, je puis l'attester, la *scène violente*, qui a été le prétexte de votre indignation et de votre colère contre moi, n'est qu'une chimère.

Pour vous le prouver, je pourrais invoquer le billet de M. du Sommerard *écrit de sa main*, et non « billet-circulaire » (br., p. 27), accompagnant ma carte d'entrée à l'Exposition. Ce billet, que je n'invoque nullement comme un titre de gloire (il serait bien faible), mais comme pièce constatant que je n'ai pas fait de *scène violente*, ne m'aurait pas plus été envoyé que ma carte si je m'étais comporté en brutal, ainsi que vous le donnez à entendre. Je pourrais aussi détruire cette même allégation par la lettre de

M. Lartet, citée par M. Melliès (page 14), lettre dans laquelle il n'en est fait aucune mention.

Mais j'aime mieux que M. de Mortillet s'explique lui-même sur ce grief. Voici ce qu'il m'écrivit à la date du 9 février 1868 :

« Cher monsieur Garrigou,

Je ne sais de quelle scène violente vous voulez me parler. Je n'en ai » point vu ni entendu à l'Exposition. Armés de sergents de ville, comme » nous l'étions, nous n'en aurions certes pas supporté. Je me rappelle » très-bien qu'à l'époque où je faisais mettre les noms, vous m'avez dit, DE » L'AIR LE PLUS CALME DU MONDE, que vous étiez étonné de ne pas voir » votre nom sur certains objets des grottes. A quoi j'ai répondu qu'ils » n'avaient pas été envoyés par vous.....

» G. DE MORTILLET. »

Vous le voyez, monsieur Filhol, le prétexte de votre colère était tout entier dans votre mauvais vouloir.

La phrase que vous faites invoquer en la déplaçant, pour montrer que j'ai exécuté cette scène à grand orchestre, est parfaitement exacte. Mais je n'ai donné cette marque de mécontentement que plusieurs jours après, le 27 avril, à une lieue du Champ de Mars, à la Société d'anthropologie, après que M. Lartet m'eut entretenu de notre affaire de l'Exposition, et m'eut énuméré les bienveillantes inventions contenues dans l'une de vos dernières lettres !

Si je n'ai pas donné plus tôt des signes d'une juste indignation contre vous, c'est que j'étais aveuglé sur votre compte, je vous l'ai dit. J'aurais dû pourtant ne jamais oublier votre lettre du 6 août, cette lettre « preuve de votre bonté à mon égard », dit M. Melliès, preuve de votre envie et de mes droits, disent tous les cœurs généreux.

Dans quelles circonstances l'avez-vous écrite !

Vous saviez que j'étais dangereusement malade ; le bruit de ma

mort avait même couru à Toulouse. Je me plaignis à vous d'une injustice dont vous avez nié être l'auteur, mais que j'ai montrée plus tard avoir été concertée par vous et par votre aide, M. Trutat. Vous m'écrivîtes alors à Ax, le 6 août 1866 :

« Notre musée va bien. La galerie des cavernes est arrangée avec soin, » et votre nom figure en *gros caractères* sur l'étiquette des vitrines de l'âge » du Renne et de la *Pierre polie*. Cela vaut mieux qu'un article de » journal, parce que cela RESTE.

» E. FILHOL. »

Eh bien ! mon nom n'a jamais été mis dans les vitrines de la *Pierre polie* ; c'est le vôtre qui y est écrit en gros caractères. Vous espériez que je ne l'y verrais jamais ! Et maintenant que j'ai réclamé contre votre manque de parole, vous me faites répondre : « quand il s'est agi d'écrire votre nom, on n'a trouvé aucun objet où l'on fût en droit de le mettre » (br., p. 26).

Vous vous étiez donc joué du mourant, monsieur Filhol ! Et si j'avais succombé à ma maladie, vous auriez trompé mon souvenir ! Mais mon père était là, monsieur, veillant sur mes travaux et sur les droits scientifiques que je laissais. Quelque modestes qu'ils fussent, il les aurait défendus en vous dévoilant, comme je le fais moi-même ; car lui aussi a une vive affection pour ce fils auquel il n'a jamais fait d'autres reproches que ceux d'avoir tout sacrifié à la science et d'avoir été dupe.

Mais revenons à l'Exposition dont vous avez pris à tâche de vous éloigner si souvent dans votre brochure.

Répondant à des questions que me faisait M. Lartet au sujet de ma demande à M. de Mortillet, je lui dis que les huit objets indiqués, que vous exposiez sous votre nom, avaient été *choisis dans ma collection*. J'ai toujours admis que j'avais accepté, pour vous mettre à l'aise vis-à-vis de moi, 56 francs pour les fouilles en commun avec l'*Ecole de Médecine* et avec vous. Mais dans le cas

où vous voudriez contester encore que j'ai laissé choisir la part la plus belle à l'École de médecine, j'affirmerais de nouveau le contraire. A défaut de pièces probantes, mon affirmation vaudrait bien votre négation.

Je dis ensuite à M. Lartet que ces huit objets, types des planches de « *l'Age de la pierre polie, etc.*, » dessinés dans la brochure Melliès, *avaient bien été trouvés par moi*. Assisté de M. Trutat, vous avez aussi donné l'assurance verbale et écrite à M. Lartet que les objets en litige, à part un ou deux, n'avaient pas été trouvés et fournis par moi, mais vous avaient été *donnés par M. Thiriat, inspecteur des forêts à Foix*.

Ici, monsieur, commença NOTRE SÉRIEUX, NOTRE UNIQUE désaccord. Sur votre affirmation si formelle, notre honorabilité respective venait d'être mise en jeu. J'écrivis immédiatement à MM. Lartet, de Mortillet et Collomb, pour leur dire qu'à partir de ce moment peu m'importaient les objets exposés, et que j'en faisais l'abandon. Il ne s'agissait plus que de savoir lequel de M. E. Filhol (père) ou du D<sup>r</sup> F. Garrigou *avait altéré la vérité en leur présence*.

Après avoir affirmé à Paris que « M. Thiriat vous avait donné les objets », vous faites, dans la brochure Melliès, un aveu bien grave pour vous, monsieur Filhol, puisque vous y dites exactement le contraire de ce que vous avez avancé à Paris. On y lit en effet, à la page 9: « huit de ces objets, TROUVÉS PAR VOUS (D<sup>r</sup> Garrigou), figuraient à l'Exposition universelle sous le nom de M. Filhol », et plus loin (page 22): « l'expertise que vous (D<sup>r</sup> Garrigou) demandiez a mis en lumière que les six fragments d'os et deux morceaux de pierre PROVIENNENT DE VOS FOUILLES ».

Mais, est-ce à Paris, à l'Exposition, monsieur Filhol, que vous avez dit la vérité, ou bien est-ce à Toulouse, dans la brochure Melliès?

L'une de vos assertions contredit l'autre. Si c'est celle de votre brochure que vous dites véritable, il s'ensuit que celle de Paris n'est pas exacte. Je me tiens alors pour satisfait ; notre différend est jugé.

J'avais raison de soutenir que les objets en litige venaient de ma collection. Vous aviez tort en disant que M. Thiriat vous les avait donnés.

Voulez-vous que j'accepte comme exacte l'assertion de Paris, vous n'y trouverez pas meilleur profit pour votre cause, bien au contraire.

Après que vous eûtes affirmé à M. Lartet que M. Thiriat vous avait donné les objets en litige (originaux des planches de l'âge de la pierre polie, par F. Garrigou et H. Filhol, fils), ceux que je lui avais parfaitement indiqués dans la vitrine, j'envoyai à Foix, le 4 mai, à M. Thiriat, la dépêche suivante nullement « *ambiguë* » jugez-en vous-même :

« Constaté dans certificat écrit et immédiatement par télégraphe, »  
» que objets originaux des planches du travail sur âge pierre polie ne »  
» viennent pas de votre collection et pas donnés par vous à Filhol. »

Trois heures après, M. Thiriat me répond :

« Certifie que les originaux des planches de âge de pierre polie »  
» ne viennent pas de ma collection et pas donnés par moi à Filhol. »  
» Originaux vus par moi chez M. Garrigou avant ma collection. »

C'était clair et significatif, je suppose.

Aussi de quelle façon interpréter la lettre que M. Thiriat vous écrit le 7 juin, un mois après qu'il m'a envoyé sa dépêche. Dans cette lettre, M. Thiriat s'empresse de vous dire qu'il lui sera « agréable de vous être utile et qu'il en saisira toutes les occasions quand vous voudrez bien les lui offrir ». Il ajoute encore : « Je n'ai pas donné et ne pouvais pas donner à M. Garrigou d'autre attestation que celle qui a pour objet de constater que je ne lui ai rien donné. »

Plaisant certificat ! avouez-le. M. Thiriat ne m'a fait aucun don, j'en conviens. Mais, quoi qu'il veuille écrire aujourd'hui, il n'en a pas moins signé sa dépêche du 4 mai. Elle est parfaitement exacte ; vous savez où vous pourrez en trouver l'original.

Je sais bien que vous me faites dire par M. Melliès que ma demande télégraphique était ambiguë, que j'ai été trop pressé pour pouvoir obtenir une réponse complète (br., p. 20). Il est si ingénu et si innocent, ce bon M. Melliès ! Vous lui faites croire ce que vous voulez, monsieur Filhol, et lorsque vous lui dictez une erreur, peu lui importe ! le maître l'a dit, ce doit être vrai.

Aussi, d'après vos indications, il a augmenté de deux le nombre des objets par vous exposés ; de 12 il l'a porté à 14 (*Catalogue de l'Exposition*, p. 37, n° 314). Il a mis en scène la neuvième planche de *l'Age de la pierre polie*, par F. Garrigou et Henri Filhol (fils). Nous n'avions pas à nous en occuper, car j'avais parfaitement mis hors de cause les objets qu'elle représente, trouvés par mon collaborateur, et non par M. Thiriat.

Vous avez si mal renseigné ce candide M. Melliès, qu'il ne se doute pas certainement que M. Thiriat était dans l'impossibilité de vous donner les objets qui nous occupent, et qui sont dessinés dans la brochure signée Melliès. En voici la preuve :

Le 5 mai 1867, M. Thiriat m'écrivit à Paris :

« *Il m'est impossible de comprendre pourquoi vous me demandez le certificat que je vous envoie.*

» J'ai souvenir que, lorsque vous vous disposiez à publier votre livre, vous avez bien voulu me montrer, chez vous, les premières épreuves des gravures et les originaux d'instruments que vous aviez entre les mains.

» *Plus tard*, j'ai pu trouver une collection assez complète. Je crois même vous avoir offert d'y puiser, ce que vous n'avez point accepté.

» THIRIAT. »

Avec des lettres et des factures, il est facile d'établir que c'est

en 1865 que nous avons fait faire les planches de l'*Age de la pierre polie*. Ce n'est donc qu'en 1865 ou 1866 que M. Thiriat a possédé pour la première fois des objets ressemblant à ceux qu'il a vus chez moi. Or, il est parfaitement établi que c'est en 1863 que nous avons réglé les fouilles, qui ont rendu l'École de médecine propriétaire des objets en litige. Donc, M. Thiriat ne pouvait vous donner en 1863 les objets de l'âge de la pierre polie, puisqu'il avoue lui-même n'avoir pu s'en procurer pour la première fois qu'en 1865 ou 1866.

Ainsi donc, monsieur Filhol, à moins que M. Thiriat ait perdu la mémoire de tout ce qu'il a vu, de tout ce qu'il a dit, de tout ce qu'il a écrit (cela se voit quand on a de graves et de nombreuses préoccupations), il est obligé de vous répéter avec sa dépêche : « Originaux des planches de l'*Age de la pierre polie* pas donnés par moi à Filhol ».

Par conséquent, votre assertion est complètement détruite.

*C'était donc moi qui avais trouvé et fourni les objets en litige et non M. Thiriat. J'avais raison de me plaindre de votre injustice, car vous aviez commis une erreur qui m'était moralement préjudiciable.*

Je pourrais arrêter ici ma défense, car TOUT EST DIT MAINTENANT. Mais vous ne m'avez pas épargné les méchantes inventions; j'ai le droit de faire luire la vérité bien entière.

Vous seul, monsieur Filhol, vous vous êtes encore imaginé qu'après votre fautive affirmation, j'aurais refusé d'avoir avec vous une explication calme et tranquille (lettre du 1<sup>er</sup> mai 1867). Cette explication vous aurait été funeste, vous seul la redoutiez. Pour rompre avec moi, il valait mieux inventer la scène violente ! Quant à moi, monsieur, j'ai accepté la proposition que me fit M. Lartet, vers les 4 heures du soir, le 27 avril, de m'expliquer avec vous, en sa présence.

A défaut de M. Lartet, j'ai demandé à deux témoins de mon attente de certifier la vérité de ce que je viens d'avancer. Vous ne récuserez pas, je l'espère, les deux illustres noms qui sont au bas des lignes suivantes.

« Mon cher monsieur Garrigou,

» Je déplore sincèrement les débats qui se sont élevés entre vous et l'un  
» de mes collègues, débats qui, selon moi, n'auraient jamais dû prendre  
» naissance, et encore moins se continuer par une tierce personne, jadis  
» de vos amis. Mais désireux avant tout, et quoiqu'il puisse advenir, de  
» rendre hommage à la vérité, je certifie bien volontiers que le 27 avril 1867,  
» je vous rencontrai au Palais de l'Exposition universelle, dans la salle  
» consacrée à l'histoire du travail (partie antéhistorique). J'étais en ce  
» moment avec M. le docteur Auzoux, dont le témoignage peut confirmer  
» le mien. Nous rencontrâmes, dans cette même salle, M. Ed. Lartet, avec  
» qui nous eûmes une longue conversation. Vous me fîtes part de vos  
» démêlés avec M. Ed. Filhol, au sujet de l'exposition des originaux repré-  
» sentés dans les planches de l'ouvrage sur *l'Age de la pierre polie*, que  
» vous avez publié avec la collaboration de M. Filhol fils. Vous me dîtes,  
» je l'atteste encore, que vous attendiez M. Filhol père, afin d'avoir avec  
» lui une explication calme et digne, en présence de M. Lartet.

» Après avoir examiné une dernière fois, avec un vif intérêt, les objets  
» relatifs à l'histoire de l'homme fossile, dont je m'occupe, vous le savez,  
» avec une sorte de prédilection, je vous témoignai le regret de ne pouvoir  
» rester plus longtemps avec vous et avec M. Lartet, parce qu'il était déjà  
» tard (cinq à six heures), et parce que je devais partir le lendemain,  
» dimanche 28 avril, pour rentrer à Toulouse, où m'appelaient mes devoirs  
» officiels. Vous voyagerez alors, me répondîtes-vous, avec M. Ed. Filhol,  
» qui doit aussi partir demain. Là-dessus, je pris congé de vous.

» Faites de cette attestation tel usage qu'il vous plaira, tout en respectant  
» mon désir de ne prendre part qu'à titre de témoin véridique et impartial  
» dans un débat que vos amis ne sont pas les seuls à regretter.

» Je vous serre affectueusement la main.

» D<sup>r</sup> N. JOLY. »

Toulouse, le 15 février 1868.

« Mon cher Confrère,

» Il est bien vrai que vers la fin d'avril 1867, entre cinq et six heures du  
» soir, je vous ai rencontré avec notre savant confrère M. Joly, dans la

» salle de l'histoire du travail, partie antéhistorique, en compagnie de  
» M. Lartet, auquel vous avez bien voulu dire mon nom, et qui eut l'obli-  
» geance de me donner des explications sur ses merveilleuses trouvailles et  
» sur les vôtres. Vous attendiez, me dites-vous, M. le professeur Filhol,  
» auquel je vous priais d'exprimer mes regrets de ne pouvoir attendre plus  
» longtemps, et de manquer ainsi l'occasion de faire sa connaissance.

» Je vous livre mes souvenirs, avec liberté d'en faire tel usage que vous  
» jugerez convenable.

» En vous renouvelant, mon cher confrère, l'expression de mes senti-  
» ments d'estime et de parfaite considération.

» D<sup>r</sup> AUZOUX. »

Paris, le 10 février 1868.

Je savais donc que vous deviez partir le dimanche 28 avril ; vous avez été libre de retarder ensuite jusqu'au lundi. Peu importe, en conséquence, mon erreur de date du 28 pour le 27. Elle n'était pas préméditée.

Vous le voyez aussi, monsieur Filhol, je voulais bien avoir avec vous une explication à l'amiable. Vous seul me l'avez refusée solennellement, par votre lettre du 1<sup>er</sup> mai, où l'on peut lire : « Ne comptez pas obtenir de moi une explication quelconque, vous n'y réussiriez jamais. »

Des faits de Paris arrivons à ceux de Toulouse. Lorsque je quittai la capitale, M. Lartet, toujours amical et bienveillant, malgré les événements accomplis, me demanda de ne plus songer à ce qui s'était passé. Je le promis.

Arrivé à Toulouse bien avant moi, vous avez ébruité ce que, dans votre intérêt, j'avais résolu de taire. Votre narration était telle qu'il était impossible de trouver deux personnes connaissant de la même manière les faits de notre discussion. J'étais si bien traité par vous et par ceux qui avaient retenu vos variantes, que dans diverses localités de mon département, surtout à Foix et aux Cabannes, plusieurs de mes amis, sans m'avoir vu (je n'étais pas encore à Toulouse), sans connaître la vérité, prirent sur eux d'af-

firmer en présence d'une nombreuse réunion et à la face des narrateurs, que ce qu'ils racontaient n'était pas possible. Je remercie ces amis de leur témoignage spontané d'estime.

A Toulouse, j'étais au moins aussi coupable que dans l'Ariège. J'affirme l'exactitude de toutes les variantes que vous avez données sur notre désaccord, et déjà publiées dans ma première brochure.

Je devais à mon honneur, à ma famille, à mes amis, de rétablir les faits. J'ai publié ma lettre adressée aux membres du jury de l'Exposition universelle. Vous l'avez lue, car le premier exemplaire en a été porté chez vous. La lettre Melliès n'a été remise en ma demeure que dix jours après sa première distribution à Toulouse.

Vous n'avez pas voulu répondre vous-même à mon écrit et vous avez d'abord supporté, vous, Président de la Société d'histoire naturelle de Toulouse, qu'en mon absence (j'étais aux eaux d'Ax avec mes malades), quelques-uns de vos subordonnés saisissent la Société de ma brochure; puis vous leur avez demandé de me juger. M. Melliès en fait l'aveu (br., p. 4): « *Pour se conformer au désir de son PRÉSIDENT*, elle (la Société d'histoire naturelle de Toulouse) nomma une commission pour examiner ces pièces et faire un rapport. »

M. Melliès a raconté les actes de cette Société; à mon tour de lui prouver qu'il n'a imprimé à ce sujet que des inexactitudes et des inventions.

Le 12 juillet 1867, sur la proposition de M. Melliès, quelques rares membres (MM. Melliès, Trutat, Lacaze, Labéda, Guitard, etc.), seuls présents à la séance de ce jour, tous vos amis au même titre que M. Melliès, déclarèrent qu'il fallait prendre des mesures disciplinaires contre moi, à cause de la brochure que je venais de publier. Ils motivèrent leur décision, en disant que « le Président et trois membres de la Société se trouvaient vivement attaqués » par moi. — Il fallait bien que MM. Trutat et

Labéda, dans l'impossibilité de répondre à mes arguments, exerçassent sur moi leur vengeance !

L'article 52 du règlement : « tout membre dont la Société aura à se plaindre pourra être exclu », article qu'on a mis en avant, ne m'atteignait pas, car c'était avec vous, monsieur Filhol (père), ainsi qu'avec MM. E. Trutat et Labéda, que j'avais une querelle personnelle et non avec le Président ou des membres de la Société. L'article 37 du même règlement : « toute discussion étrangère aux travaux de la Société est formellement interdite », défendait donc à vos confrères de sembler de notre querelle au nom de la Société. Mais, n'écoutant que des sentiments inqualifiables, ils voulaient m'infliger un blâme public sans que je pusse même me défendre. C'était révoltant pour tout cœur honnête. On le leur a prouvé.

Le 26 juillet, une convocation motivée de la Société réunit vingt-deux membres. En dépouillant la correspondance on annonça dans l'ordre suivant les pièces qui la composaient : « 1°, 2°, 3°, 4° diverses lettres ou mémoires scientifiques. 5° La lettre suivante de M. le professeur Joly :

« Monsieur le Secrétaire,

» Non-seulement ma conscience me défend de m'associer aux mesures  
» de rigueur que vous m'annoncez par votre circulaire du 23 de ce mois,  
» mais encore m'impose le devoir de prier la Société de rayer mon nom,  
» inscrit sur la liste des membres honoraires.

» Agréez, monsieur le secrétaire, avec tous mes regrets de voir la Société  
» d'histoire naturelle s'engager dans une voie si déplorable, l'assurance de  
» mes sentiments distingués.

» D<sup>r</sup> N. JOLY. »

6° Une lettre du commandant B..., qui se déclare incompétent dans l'affaire Garrigou.

7° Enfin, une lettre par laquelle M. Filhol (père) fait connaître les sentiments qu'il a éprouvés à la lecture de la brochure de M. Garrigou, et adresse divers documents propres à éclairer les

questions qui sont discutées dans cette brochure, et à prouver que les torts ne sont pas de son côté. »

On vota ensuite sur mon exclusion qui fut rejetée par 15 voix contre 7 (ces 7 voix données probablement par les membres présents à la séance du 12 juillet). Puis, pour se conformer au désir du président M. Filhol père (c'est l'aveu non des procès-verbaux des séances, mais de M. Melliès (br., p. 4), je l'ai déjà dit), M. Guitard fit nommer une commission chargée de me juger.

Qui choisit-on comme exécuteur des hautes œuvres? M. Melliès, inspecteur de l'éclairage de la ville de Toulouse, chimiste de la mairie, professeur à l'École des arts, votre préparateur de chimie, votre aide dans les expertises, M. Melliès, cinq fois votre subordonné !!!

Dans la séance du 9 août 1867, M. Melliès, cinq fois ami de la vérité, donne lecture du rapport qu'il avait rédigé après avoir consulté les pièces que vous aviez fournies, rapport dont il avait raison d'être « mécontent », et que, dans son intérêt, il a bien fait de ne pas publier. La réunion, composée ce jour-là je ne sais trop de quels membres, décida que, « pour répondre au vœu de M. Filhol, exprimé dans sa lettre du 25 juillet, on ne donnerait pas d'autres suites à cette affaire ».

Voilà l'œuvre de M. Melliès et celle de QUELQUES MEMBRES de la Société d'histoire naturelle de Toulouse. Ils ont dû s'arrêter dans la lutte qu'ils avaient engagée contre moi, et rétracter leurs premiers actes, en invoquant des motifs qui n'existaient pas ; car dans votre lettre, monsieur Filhol, vous demandez de la sévérité et non de l'indulgence. Impressionnés par la démission de M. le professeur Joly, ils ont cherché un vain prétexte pour atténuer leur faute. Mais ils ont dû subir le mouvement spontané de la grande majorité de leurs confrères, de mes défenseurs volontaires et impartiaux.

Pour agir ainsi, ces confrères avaient sans doute lu ma lettre à celui que vous m'avez accusé de vouloir séparer de vous. Déposée dans le dossier de votre prétendue défense, cette lettre n'est plus la propriété de personne, elle appartient à la vérité, et je puis en citer le dernier paragraphe.

« Adieu, mon cher ami » ; disais-je à ce fils dont vous avez parlé, « profondément attristé de tout ce qui se passe, je vous demande non plus une part active, car vous me l'avez donnée, mais une part passive.... »

Toulouse, le 2 juin 1867.

Et vous prétendez que j'ai voulu séparer le fils du père ! Ah ! monsieur Melliès, il faut que les sentiments de la famille vous soient bien inconnus, pour avoir osé blasphémer ainsi, après la lecture de ma lettre !

Les archives de la Société d'histoire naturelle de Toulouse et le dossier de votre défense sont donc bien redoutables pour vous, monsieur Filhol, puisque M. E. Trutat, cet équivalent de M. Melliès, m'a suscité des difficultés lorsque j'ai voulu en prendre connaissance, et puisqu'il ne m'a pas communiqué toutes les pièces que j'avais le droit de consulter. (Il manquait aux archives les procès-verbaux des séances de 1868.) Pour arriver à ses fins, M. Trutat, auquel j'avais officiellement demandé tous les documents qui m'étaient nécessaires, n'a pas craint de rassembler illégalement quelques membres seulement de la Société, le 15 février 1868, de leur faire discuter mes demandes et de prendre une délibération.

On m'a donné une heure pour consulter les archives. Pour ne pas perdre de temps, je me suis soumis.

C'était assez, monsieur Filhol, pour connaître à fond votre conduite, et pour joindre aux innombrables témoignages de sympathie que m'a procurés votre injustice, les protestations les plus

énergiques d'honnêtes et de bien-aimés confrères dont vous avez réclamé le jugement.

Poussés par le désir seul de voir triompher la vérité, ils n'ont pas craint la lutte. Tous avaient compris la signification de la terrible dépêche détruisant vos dires.

Il leur était démontré *que pour pouvoir exposer sous votre nom seul des objets trouvés et fournis par moi au Musée de Toulouse, vous n'aviez pas hésité à déclarer qu'un autre que moi les avait découverts et vous en avait fait don.*

Pour eux, j'étais l'accusé; leur conduite a prouvé qu'ils connaissaient le coupable.

Après cette lutte, il est de mon devoir de suivre l'exemple donné par ceux qui n'ont pas voulu s'engager avec la Société que vous présidez dans une « voie déplorable ». Je donne ma démission de membre fondateur de cette Société.

Que mon jeune et loyal ami, que les savants et mes lecteurs excusent cette nouvelle publication ! Homme de science ou homme de travail, au choix de M. Melliès, aux yeux de tous, je veux rester honnête et droit.

En vous saluant, monsieur Filhol, je vous *déclare formellement* que je ne vous suivrai plus sur le terrain de la vie privée. Vous m'y avez conduit pour détourner le public de notre véritable querelle. Je n'ai fait que m'y défendre. A l'avenir vous manqueriez à toutes les lois d'une guerre courtoise si vous essayiez encore de gaspiller mon temps en cherchant un prétexte de discussion autre que celui de nos dissidences à l'Exposition universelle.



D<sup>r</sup> F. GARRIGOU,

de Tarascon (Ariège).

Toulouse, le 18 février 1868.



